

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de
Saint-Prime QUE :**

Le règlement No 2020-05 ayant pour objet l'acquisition et l'installation de compteurs d'eau

a été adopté à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 avril 2020.

Ce règlement est disponible au Centre Administratif Municipal, 599, rue Principale à Saint-Prime,
pour consultation et entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Saint-Prime, ce 12^e jour du mois de juin deux mille vingt.


Secrétaire-trésorière et directrice générale